CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E65526** **VALABLE JUSQU'AU** **05/07/2027**

ÉDITÉ LE 13/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/11/1990

Raison sociale : LERETRIF ROSSARD BATIMENT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/04/2024

Capital : 134 560

62 RUE DU PONT SAMOUAL
ZA DU HAUT MONTIGNE
35370 TORCE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 38032745200039

Siret : 380 327 452 00039

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 00 502322

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AP 393 230

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AP 393 230

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 02 99 49 62 00 **Fax :**

Portable : 06 62 63 26 55

Responsabilité légale :
TIRIOT NICOLAS DIRECTEUR GÉNÉRAL / TIRIOT SÉVERINE DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE

Site Internet : http://www.leretrifrossard.fr

E-mail : contact@leretrifrossard.fr

Effectif moyen : 45 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 9 086 565 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	38	05/06/2026
2241	Fourniture et pose d'éléments en béton armé et béton précontraint	6	05/06/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/08/2026 14:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.